

Lutte contre la vie chère, ce casse-tête gabonais

Bientôt dix ans (2007-2017) que les prix ne cessent de flamber, phagocytant l'économie nationale. Bien que coûteuses pour l'État, les mesures gouvernemen-

tales successives de lutte contre la vie chère ne sont finalement apparues que comme des thérapies d'appoint. Le pouvoir d'achat des ménages continue

de fondre et nombreuses sont les familles asphyxiées. A l'origine, phénomène économique, la vie chère est devenue un malaise social qui bouleverse le

mode de vie des Gabonais.

Focus sur un fléau qui donne des insomnies aussi bien aux dirigeants qu'aux populations.

Contexte et état de lieux

Constat d'une hausse cyclique des prix

I.M.B.
Libreville / Gabon

DEPUIS 2004 – presque tous les quatre ans (2008, 2012, 2016/2017) le constat est le même – les prix des denrées alimentaires et des autres produits de consommation courante subissent une flambée. En 2008, suite à la crise des subprimes et des catastrophes naturelles qui ont impacté les récoltes en Russie, aux États-Unis et en Asie, et touchant l'Afrique, a débouché sur des émeutes de la faim. Si le Gabon en est épargné, le ressenti sur le panier de la ménagère est palpable.

En 2009, pour conjurer cette flambée des prix, Paul Biyoghe Mba, alors ministre de l'Agriculture, essaie d'apporter une réponse. Il annonce un ambitieux plan agricole de 69 milliards de francs qui restera au stade des énonciations.

En 2010, le ministre de l'Agriculture Raymond Ndong Sima annonce le Pasac – Programme agricole de sécurité alimentaire et de croissance. L'accouchement est difficile et ne peut endiguer la contagion de la hausse mondiale des prix qui frappe de plein fouet le



Le manioc : un luxe pour les ménages à faible revenu.

Gabon. Lequel manque de peu de voir le prix de la baguette de pain croître. En 2012, les effets de l'érosion du pouvoir d'achat sont insoutenables. Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, demande alors de redistribuer les fruits de la croissance, sous diverses formes. En septembre 2012, Luc Oyoubi, alors ministre des Finances, trouve une parade provisoire qui deviendra définitive : l'exonération des droits et taxes sur une liste des produits importés. De

2012 à 2014, les résultats de cette politique de défiscalisation sont mitigés. En juin 2016, apparaissent les signaux d'une vie chère et se font jour en mai 2017. De 2012 à 2017, les prix ont grimpé de 11 à 11,5 %. En juin 2017, le ministre délégué à l'Économie, Noël Mboumba annonce une nouvelle mercuriale des prix. Têtue, l'érosion du pouvoir d'achat est comme insensible à ces initiatives. Les ménages modestes ont du mal à joindre les deux bouts. Pis, outre la flambée



Les produits laitiers ont subi la hausse des prix.

des prix des denrées et biens de première nécessité, les perturbations sociopolitiques sont venues déséquilibrer et éroder, encore un peu plus, le pouvoir d'achat des familles gabonaises. Des nouvelles dépenses imposées mettent sous tension financière les ménages : scolarisation des enfants à l'étranger, dans les établissements privés nationaux ou recrutement d'un répétiteur, déménagement dans les quartiers sécurisés aux loyers onéreux, accroissement du coût du

trajet urbain, etc. Une chose est certaine : un mal social nommé "vie chère" est là, avec sa hausse cyclique des prix qui se propage, tel un spectre, des denrées alimentaires vers d'autres biens, de Libreville vers l'intérieur du pays, modifiant les habitudes de consommation et de vie. Complexe, la vie chère devient un casse-tête aussi bien pour les dirigeants que pour les populations inquiètes des lendemains incertains.

L'avis des Gabonais

La vie chère, 2017 comme il y a 5 ans

Jean Fidèle Ndong (enseignant à l'université) : Je veux bien répondre à votre question. Mais pensez-vous que mon point de vue et, surtout, mon cri de détresse seront entendus par ceux qui ne font pas leurs courses à Mont-Bouët comme moi ? Moi je ne le pense pas. Petite observation tout de même, regardez autour de nous, partout c'est l'autosuffisance alimentaire. Au Cameroun, au Congo, au Tchad et même à Sao-Tome et Principe, tous les produits locaux et de première nécessité coûtent moins chers. Au Gabon, les politiques restent encore les maîtres du jeu, ils cultivent par des prête-noms et lorsqu'ils tombent, tout tombe. En son temps, l'État avait fait faire des plantations, rien n'a prospéré. Et ceux qui avaient géré ces plantations nationales avaient plutôt été promus...

Jerry Fity (gérant de magasin) : Je suis très dépité. Avant de parler de la vie chère, il faut d'abord évoquer le cas du travail qui fait défaut. Ceci dit, face à une boîte de sardines qui coûte 400 francs, que peut faire un sans-emploi ? Non, le débat est ailleurs, il faut que le ministère du Commerce et tous ceux qui gravitent autour fassent leur travail convenablement. Vraiment, nous avons touché le fond. Remarquez, chez nous, la mercuriale n'est pas respectée. C'est une faute grave. Faut-il que le chef de l'État descende encore sur le terrain pour faire appliquer sa politique ?

Rachelle Betoue (commerçante à Lambaréné) : Je suis commerçante depuis plusieurs années. Je sais que c'est très difficile en ce moment pour les clients, mais il faut savoir aussi, que de notre côté nous sommes acculés. Tenez, un petit tas de bananes de cinq doigts est vendu à 1 000 francs. Le paquet de manioc revient à 3 000 francs ; la gazelle coûte pas moins de 7 000 francs ; le porc-épic à 12 000 francs. Comment ne pas augmenter le prix d'un plat ? Je ne vends plus de sanglier entier ou en gigot. Non, il faut que les autorités compétentes, notamment celles du ministère du Commerce, prennent leurs responsabilités, qu'elles renvoient les choses depuis la base.

Propos recueillis par J-F.M

Hausse des prix des denrées alimentaires Les revenus modestes à l'épreuve

F.A.
Libreville/Gabon

Il est environ 9 heures, ce 31 juillet 2017. Marthe B., 39 ans, femme au foyer, habitant le PK 12, se rend au marché de Mont-Bouët pour la popote du mois. C'est après ses courses au marché qu'elle réalise que "la vie a vraiment changé". En effet, de son domicile au Carrefour Rio, elle doit désormais payer 400 francs. Le taxi-bus qui l'a transportée a saucissonné le parcours. De Rio, elle dépense encore 100 francs pour rallier Mont-Bouët. Elle aurait dépensé en fin de compte 500 francs en aller simple. Un coût qui peut doubler (1 000 francs), si elle est pressée. Pour son retour, il lui faudra débloquer plus de 2 500 francs, quand il fallait 1 000 francs pour l'aller et le retour.



Marthe rentrant des courses avec quelques provisions.

Avant d'effectuer ses achats, elles comparent les différents prix sur les étals. « C'est devenu un automatisme, je compare les prix avant d'acheter les aliments qui rentrent dans mon budget. Je le fais depuis quelques années sinon, je ne tiendrais le coup que pendant une ou deux semaines. Au lieu d'un mois », précise-t-elle. Mais son constat est le même : le prix de la banane, manioc, riz, taro, tu-

bercules ont doublé, voire triplé à certains endroits. Même constat pour les assaisonnements. « Ces dernières années, chaque fin de mois, il y a augmentation du prix d'au moins un produit. Actuellement, c'est la tomate. Vous vous imaginez, quatre fruits à 500 francs, au lieu de 200 francs ! Un budget à 50 000 francs ? Ce n'est plus possible », soupire Marthe. Cela s'explique : le caisson de tomates qui coûtait 8 000



La classe moyenne désormais abonnée aux marchés africains.

francs il y a quelques mois, se monnaie actuellement à 30 000 francs. Marthe rentre chez elle, le cœur meurtri car, son panier est plus allégé que d'ordinaire. Sa crainte est que son mari pense qu'elle a dépensé l'argent de la popote à ses fins. Marthe n'est pas la seule à vivre avec stress les soupçons de détournement du budget de la popote. Fonctionnaire, Marie E. a, elle aussi, constaté que les prix

des denrées alimentaires ont pris l'ascenseur dans les supermarchés. " Je ne prends plus de lait liquide pour les corn flakes de mes enfants. Encore moins, les yaourts de France hors de prix", se désole-t-elle qui craint que le volume des achats ne corresponde pas aux attentes de son époux. Aujourd'hui, Marie E. est obligée de répartir ses achats, entre les supermarchés et Mont-Bouët, selon les produits et leurs prix.